

LE JUGE BERNARD JEAN, PREMIER MEMBRE HONORAIRE DE L'ASSOCIATION

C'est avec enthousiasme que l'Association réunie en assemblée générale annuelle a désigné le premier membre honoraire de son histoire en la personne de l'honorable **Bernard Jean**, qui, durant sa longue carrière d'éminent juriste, a été tour à tour praticien, président de l'Assemblée législative, ministre de la Justice et juge à la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, sans parler de ses nombreuses autres fonctions au sein d'autres organismes.

Les membres étaient ravis de souligner ainsi la contribution importante du juge Jean au développement de la justice en français dans la province et de lui exprimer leur gratitude pour son appui indéfectible à l'Association.

Les onzièmes assises annuelles de l'Association avaient lieu le 14 juin dernier au Village historique acadien, près de Caraquet. En soirée, après le traditionnel banquet, les participants ont eu le grand plaisir d'entendre le talentueux duo **René Arseneault** et **Michel Arseneault** interpréter les grands succès de la chanson. Pour la reprise, rendez-vous aux prochaines assises annuelles prévues pour le 6 juin 1998 au Manoir Adélaïde de Dalhousie!

LE NOUVEAU CONSEIL

Nos félicitations à **Honoré J. Bourque**, de Moncton, qui a été réélu à la présidence de l'Association, ainsi qu'aux membres qui ont bien voulu se joindre à lui au Conseil d'administration : **Charles Gervais** (*Victoria-Carleton*), **Marylène Pilote** (*Madawaska*), **René Arseneault** (*Restigouche*), **Sophie Landry** (*Chaleur*), **Pierre Gionet** (*Péninsule acadienne*), **Anne Hébert** (*Miramichi-Kent*), **Michel Cyr** (*Westmorland*), **Patrick Wilbur** (*Fundy*) et **Françoise Bélanger** (*Fredericton*). L'École de droit de l'Université de Moncton y sera représentée par **Brigitte Gauvin** (*communauté étudiante*), **Chantal Hébert** (*corps professoral*) et **Gérard Snow** (*CTTJ*). **Euclide LeBouthillier** demeurera à la présidence du comité des assises annuelles et **Bernard Lord** a accepté de prolonger pour un certain temps son mandat à la présidence du comité des services juridiques. **Basile Chiasson**, enfin, demeure président sortant.

Le Bureau de direction sera formé cette année d'**Honoré Bourque** (*président*), d'**Anne Hébert** (*vice-présidente*), de **Basile Chiasson** (*secrétaire*) et de **Chantal Hébert** (*trésorière*).

DONALD POIRIER, JURISTE DE L'ANNÉE

L'Association félicite le professeur **Donald Poirier**, qui a été choisi *Juriste de l'Année* « en reconnaissance de son apport à la formation des nouveaux avocats et nouvelles avocates admis à la profession juridique dans notre province » et de « sa contribution importante à titre d'auteur d'articles et de livres de droit ». Il vient justement de publier aux Éditions d'Acadie un essai intitulé *Au nom de la loi, je vous protège! La protection juridique des aînés au Nouveau-Brunswick et au Canada*. Le jury était composé du juge en chef **Joseph Z. Daigle** (président), de Madame **Nathalie Gagnon** et de Maître **Ronald Godin**.

ASSIGNATION DES DOSSIERS

Comme le prévoit le règlement, les membres du Conseil se sont partagé les dossiers de l'Association. **Charles Gervais** s'occupera de la campagne de recrutement, **Euclide LeBouthillier** du dossier de la magistrature, **Sophie Landry** de l'égalité linguistique, **Françoise Bélanger** de la publication des arrêts, **René Arseneault** du dossier SAANB-Forum de concertation et **Anne Hébert** du prix *Juriste de l'Année*. **Basile Chiasson** continuera de nous représenter au Comité provincial sur la réforme de la justice civile et **Michel Cyr** conserve le dossier de l'immobilier.

COMMANDEZ VOTRE NOUVELLE ÉDITION DES ANNOTATIONS DE BASILE CHIASSON!

La toute nouvelle édition des *Annotations aux Règles de procédure du Nouveau-Brunswick*, œuvre de **Basile Chiasson**, est maintenant disponible. L'ancien format à feuilles volantes a cédé sa place à un nouveau produit, plus mince et léger, à couverture souple, donc plus facile à transporter. Faites vos commandes à l'aide du bulletin ci-joint et profitez du rabais de 20 % fait aux membres!

LE RECUEIL D'ACTES JURIDIQUES COMPTE DÉSORMAIS TROIS TOMES

Tous les membres ont reçu leurs exemplaires gratuits des disquettes contenant les tomes II (Transactions immobilières) et III (Sociétés commerciales) du *Recueil des actes juridiques*, compilation d'**Annie Daneault**. Si vous éprouvez des difficultés quelconques à les utiliser, faites-nous le savoir! Nous ferons tout notre possible pour vous aider et solutionner votre problème.

LA RÉFORME DE LA JUSTICE CIVILE

Notre représentant au Comité provincial sur la réforme de la justice civile, **Basile Chiasson**, rapporte que la nouvelle règle 50 relative aux conférences préparatoires au procès a maintenant reçu l'approbation du Cabinet et sera bientôt promulguée.

LE SECRÉTARIAT A ÉTÉ RÉORGANISÉ

Dans le cadre de la réorganisation de ses mécanismes de gestion, l'Association a décidé de fermer le poste de secrétaire administrative et de recourir à des services à contrat, comme le font plusieurs autres associations. Les fluctuations financières et la diversité des projets d'une année à l'autre obligeaient l'Association à se donner des moyens plus flexibles et mieux adaptés à ses besoins. L'Association remercie chaleureusement **Dania Houde** pour les bons services qu'elles lui a rendus. L'Association continuera d'occuper des locaux dans le pavillon Adrien-J.-Cormier. Le bureau est maintenant situé au 3^e étage.

RÉFÉRENCES TERMINOLOGIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

L'Association a reçu gratuitement du ministère du Patrimoine canadien une série de lexiques bilingues ainsi qu'un exemplaire de la banque terminologique TERMIUM, et les a déposés à la bibliothèque de l'École de droit pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté juridique.

BRÈVES

Le Conseil d'administration a décidé que désormais le renouvellement des adhésions prendrait effet le premier janvier. ♦ L'assemblée générale a approuvé les deux séries de modifications au règlement n° 1 de l'Association que recommandait le Conseil. ♦ Le budget de l'Association pour l'exercice en cours est de 79 900 \$, dont 39 000 \$ en subventions de Patrimoine canadien et 25 000 \$ de Justice Canada. Merci à nos généreux donateurs !

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

Président Honoré J. Bourque

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151

Télécopieur (506) 853-4152

Courriel ajefnb@umoncton.ca